



## Sol non isolé : 10degrés dans l'appart.

Par **Violine67**, le **04/12/2012** à **19:08**

Bonjour,

Nous avons emménagé en octobre dans un appartement "neuf" (en réalité, refait à neuf dans un ancien bâtiment).

Au départ pas d'électricité ni d'eau chaude, pas de boîte aux lettres ni interphone, et les finitions par encore terminées (wc)... bref, on était déjà franchement peu satisfait étant donné le loyer élevé.

Mais le pire se fait sentir depuis quelques temps. Les artisans qui étaient venus réparer le chauffe-eau courant octobre nous avaient prévenu : le sol de l'appartement n'est pas isolé.

Nous habitons au premier étage, et en dessous de chez nous il n'y a rien (un porche et un local ouvert qui sera un jour un appartement).

Nous avons de super radiateurs en pierre de lave qui sont programmés à 28degrés, et dans l'appartement malgré des tissus et tapis au sol, on a 10degrés. On a ajouté un convecteur, mais on évite de trop le mettre : on a peur de la note d'électricité.

On a pas le DPE de l'appartement (qui n'était pas terminé quand on a signé le bail et fait l'état des lieux), je compte le demander.

Que peut-t-on faire ?